

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article2141>

Yo bizwen fè travayè Orange Caraïbe pwan dlo mousach pou lèt

- Expressions - Tracts -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : mardi 23 septembre 2014

Mis à jour le : mardi 23 septembre 2014

UGTG.org

Chers collègues,

Lors de nos dernières HMI, nous vous relations les agissements d'Orange France, visant à imposer à Orange Caraïbe son entrée dans leur UES, avec la bienveillance de certains syndicats nationaux, de SUD Orange Caraïbe et bien entendu de la Direction d'Orange Caraïbe.

Un véritable holdup sur les instances représentatives d'Orange Caraïbe par une bande de « **malfète** » n'ayant vraiment aucune considération pour les salariés que nous sommes.

Bien évidemment, comme nous vous le signifions également, l'UTT/UGTG accompagnée des organisations syndicales représentatives d'Orange Caraïbe (excepté SUD évidemment) a contesté, conformément aux dispositions de l'article **L2232-12** du code du travail, cet avenant non valide, signé le 20 mai 2014 entre ces « **malfète** ».

Jusqu'à ce jour, ni la Direction d'Orange France, ni les syndicats signataires de cet avenant n'ont daigné nous répondre, hors l'article **L2231-9** du code du travail stipule que cet accord, frappé d'opposition, est réputé non écrit.

Face à ce mépris manifeste pour l'entité Orange Caraïbe, un recours en nullité de cet accord, par les mêmes organisations syndicales représentatives d'Orange Caraïbe, est en cours au tribunal de Créteil. Nous attendons une date d'audience.

Cependant, c'est sans aucune honte que la Direction d'Orange France, qui n'a de cesse de piétiner les règles régissant le droit du travail, et de s'octroyer les privilèges des juges d'instructions, nous envoie de beaux communiqués énonçant l'importance des représentants du personnel et du dialogue social dans l'entreprise.

Pratiques pleinement relayées à Orange Caraïbe par Missié DIPIK, Man BOLÒ é valé a yo Man HERTHÉ qui mettent tout en oeuvre pour réaliser coûte que coûte des élections professionnelles à Orange caraïbe, en novembre 2014, dans le cadre de leur UES.

Evitant catégoriquement tout débat sur le sujet qui nous oppose, ils s'activent néanmoins à nous inviter à des négociations de périmètres d'IRP pour ces élections, dont nous contestons vertement la légitimité.

La reconnaissance d'une UES ne se présume pas, elle se fait SOIT judiciairement, SOIT par accord conventionnel.

Pour rappel donc, seul un accord signé par des organisations syndicales de chaque entité ayant recueilli au moins 30% des suffrages exprimés au premier tour des dernières élections professionnelles (arrêt de la cour de cassation du 14 novembre 2013), ou une décision d'un juge d'instruction, peut intégrer Orange Caraïbe à cet UES.

Or qu'avons-nous ?

[-] Un désaccord signifié des organisations syndicales d'Orange Caraïbe ayant recueilli 86% des suffrages exprimés au premier tour des dernières élections.

[-] Aucune reconnaissance d'UES avec Orange Caraïbe par un juge, et pour cause, la Direction d'Orange n'ose s'y aventurer, ayant déjà été débouté au tribunal en Première Instance et en Appel, sur la même question, à propos de la filiale Equant.

Yo bizwen fè travayè Orange Caraïbe pwan dlo mousach pou lèt

Yo bizwen fè nou pwan dlo mousach pou lèt ! Mé kanmarad nou péké fè dèyè !

Au vu des difficultés d'arriver à leurs fins par voie réglementaire, ces Directions ont opté pour la voyoucratie, méthode dans laquelle ils ont, il est vrai, déjà fait leurs preuves.

Mè kanmarad nou ka goumé é nou ké kontinyé goumé pou dwa a travayè !

Chers collègues, nous nous devons de nous battre car vous nous avez fait confiance.

Nous userons de tous les moyens pour faire triompher les droits et la légitimité de notre entité. Nous avons donc saisi la DIECCTE le 10 septembre 2014 concernant ces agissements et espérons y être rapidement reçus.

Pour information, nous sommes conviés à une réunion en France le 30 septembre 2014, et **nou ké rèfè yo sav kè nou paka rantré en maji a yo.**

Aujourd'hui, l'objectif de la Direction, quitte à user de méthodes illicites, est d'étouffer la représentation du personnel à Orange Caraïbe afin d'y mener leur très néfaste transformation sociale.

Kanmarad salaryé, pon di sou pa pèd, an nou kontinyé goumé ansanm ansanm !

Nos prochaines HMI auront lieu deuxième semaine du mois d'octobre.

Bémao,

Lè 19 sèptanm 2014